# La proie et l'ombre

## Réponse à *Pouvoir d'achat : le grand mensonge*, et à la lettre de l'Insee

François Geerolf

mai 2026

Section 1

# Le livre et la lettre

# Un « grand mensonge » ?

- 5 octobre 2018 : *Pouvoir d'achat : le grand mensonge*, Eyrolles (Herlin 2018b). Une de *Marianne*, tournée des médias (Lenoir 2018).
- La thèse : le pouvoir d'achat **recule depuis 1975**. Deux « subterfuges » :
  - le logement : les loyers ne pèsent que **6 %** de l'IPC ;
  - l'**effet qualité**, qui fait baisser le prix des produits améliorés.
- Le chiffre : « en supprimant l'effet qualité et en mettant le logement à sa vraie place », l'IPC « gagnerait facilement **1 à 2 % par an** ou plus ».
- Le mobile : l'indexation du SMIC et des prestations. Les propositions : une **agence indépendante**, des relevés de prix en **données ouvertes**.
- 17 novembre 2018 : début du mouvement des gilets jaunes.

# La réponse de l'Insee

- 4 décembre 2018 : lettre du directeur général et note de lecture de **14 pages**, en quinze points (Tavernier 2018). Non publiée par l'Insee, mais adressée à des journalistes : *L'Opinion* le 14 décembre, *Marianne* le 28 (Grandin de l'Eprevier 2018 ; Nathan 2018).
- « Le livre de P. Herlin repose sur une accumulation d'**erreurs et d'approximations** ».
- Trois arguments dans la lettre :
  - l'Insee « se conforme aux **règles internationales** » ;
  - les universitaires « concluent généralement que les instituts statistiques **surestiment** la hausse des prix » ;
  - contester le principe de l'effet qualité est une position « **très isolée** ».
- 14 décembre : réponse de l'auteur, qui maintient que l'inflation est sous-estimée (Herlin 2018a).

# Deux critiques

- Le texte sur l'indépendance de la statistique publique distingue deux critiques (Geerolf 2026e) :
  - l'une conteste le **principe** de la mesure ;
  - l'autre en discute la **méthode**, à partir des manuels internationaux et des publications de l'Insee.
- Le livre de 2018 relevait de la première.
- **Il a coûté cher à la seconde.**

Section 2

# Sur la plupart des points, l'Insee avait raison

# Le pouvoir d'achat ne se calcule pas avec l'IPC

- Le livre fait de l'IPC « la variable cruciale ». Mais le pouvoir d'achat est déflaté par le **prix de la dépense de consommation** des comptes nationaux.
- Ce déflateur est de type **Paasche** : un peu moins d'inflation que l'IPC, environ 0,07 point par an (Hauseux et Houriez 2025). Un biais qui aurait servi la thèse du livre, et qu'il ne voit pas.
- Surtout, dans le déflateur, les loyers réels et imputés pèsent **environ un cinquième**, et non 6 % (Geerolf 2026a).
- Le « gros mensonge » des 6 % porte sur l'IPC, qui revalorise le SMIC, **pas sur le pouvoir d'achat**.

# Le revenu n'est pas une donnée brute

- Livre : le revenu est une donnée « brute, constatée, factuelle ». Note : il est « tout autant complexe à définir et à mesurer que l'inflation ».
- Impôts directs et intérêts d'emprunt : hors de l'IPC, mais **déduits du revenu**.
- Réponse de l'auteur : l'OFCE trouve −440 € de revenu disponible de 2008 à 2016, « les prix ont continué d'augmenter », donc « mathématiquement » le pouvoir d'achat a baissé.
  - Mais le chiffre est **déjà en euros constants** : l'inflation est comptée deux fois.
  - Il porte sur le revenu **par ménage**. Par unité de consommation : −130 €, soit −0,6 %.
  - Et il est publié dans *France, portrait social*, de l'**Insee** (Madec et al. 2018).
- Ironie : plusieurs biais sont **du côté du revenu** (loyers imputés, services bancaires imputés, revenus de la propriété, taxe inflationniste) (Geerolf 2024, 2026a).

# Le loyer n'est pas le logement

- 6 % : la part des **loyers** dans la consommation de tous les ménages, propriétaires compris. Environ 22 % pour les locataires ; **14 %** pour l'ensemble du logement, charges comprises (Tavernier 2018, n. 5).
- L'achat d'un logement est un **investissement** dans les comptes nationaux.
- Chiffrage de la note : environ **0,5 point** par an de 2000 à 2007, **rien** ensuite, 0,2 point en moyenne depuis 2000 (Tavernier 2018, n. 6).
- *Insee Focus*, avril 2019 : même pour les seuls locataires, l'inflation reste de 1,4 % par an de 1998 à 2018 (Leclair, Rougerie, et Thélot 2019).
- Ce chiffrage tient : l'addition le reprend, de 0,07 à 0,22 point depuis 2000, presque rien depuis 2008 (Geerolf 2026a).

# L'effet qualité ne peut pas être supprimé

- Livre : « C'est le consommateur qui doit juger de l'effet qualité, pas le statisticien. L'effet qualité n'a tout simplement **rien à faire** dans l'indice ».
- Indéfendable : sans ajustement, on compare un ordinateur de 2018 à un ordinateur de 1996.
- Le livre se contredit :
  - il dénonce les « hausses de prix masquées » (soda de 1,5 à 1,25 litre) : c'est **le même ajustement** qui les fait apparaître ;
  - il fait du **progrès technique** le moteur du pouvoir d'achat, après Fourastié, mais le dit « inventé et trafiqué par les statisticiens de l'INSEE ».
- Les rapports qu'il cite acceptent l'ajustement : « tout à fait légitime lorsqu'il s'agit de mesurer l'inflation » (Moati et Rochefort 2008 ; Quinet 2008).

# Des séries qui ne peuvent rien établir

- Prix de **catalogues** et de **brochures** : écarts forts avec les prix moyens de l'Insee, en niveau et en évolution, sans biais systématique (Tavernier 2018, n. 12). Un relevé exact n'est pas pour autant représentatif.
- Méthode de Fourastié : des prix en **temps de travail**. Le livre utilise le **SMIC mensuel**, alors que la durée légale baisse en 1982 et en 2000-2002 : la hausse des prix « réels » est surestimée de plus de 10 % sur vingt ans (Tavernier 2018, n. 11).
- Logement : en 1978, plus d'un logement sur quatre sans confort sanitaire de base ; surface par personne en hausse d'un tiers de 1984 à 2013 (Tavernier 2018, n. 13).

# Un chiffre sans calcul

- « 1 à 2 % par an ou plus », une inflation qui aurait dépassé **5 %** dans les années 2000 : **aucun calcul**.
- Depuis 1991, l'inflation mesurée n'a dépassé 2,5 % qu'une fois, en 2008. Même relevée de 2 points, elle n'aurait jamais atteint 5 % (Tavernier 2018, n. 6).
- « Tous les taux de croissance du PIB de la France sont faux » : les différences de méthode déplacent la croissance de **quelques dixièmes** de point par an (Giraud et Quévat 2017).
- Sur chacun de ces points, la note avait raison.

Section 3

# Là où l'intuition était juste

# La mesure que l'Insee met en avant

- Note : « l'indicateur statistique le plus proche du ressenti des ménages au niveau individuel est le pouvoir d'achat **par unité de consommation** ». Il a reculé onze années sur cinquante, et stagné de 2007 à 2017 (Tavernier 2018, n. 1).
- Réponse de l'auteur : « alors pourquoi communiquer uniquement sur le premier ? » (Herlin 2018a).
- Depuis **mai 2013**, le titre de l'*Insee Première* sur les comptes de la Nation retient la **mesure agrégée**, plus favorable d'un demi-point par an (Geerolf 2025).
- Sur ce point, **la réponse valait mieux que la note**.

# Le logement, autrement

- 6 % n'est pas un mensonge, mais un **choix** : les loyers pèsent **21 %** de l'indice allemand et **30 %** de l'indice américain, loyers imputés compris (Geerolf 2022).
- La vraie question n'était pas l'achat des logements, mais **la mesure des loyers**.
- Note : plus de poids aux loyers ne changerait rien, puisque les baux en cours sont **indexés sur l'IPC** (Tavernier 2018, n. 6). L'argument est **circulaire**.
- Depuis 2019, l'indice des loyers du secteur libre augmente de **près d'un point par an de moins** que l'indice de référence des loyers (Geerolf 2026a, 2026c).
- Les loyers pèsent un cinquième du déflateur : de **0,08 à 0,20 point** par an sur le pouvoir d'achat.

# L'accession et les dépenses contraintes

- Livre : un « double discours » ; le logement fait monter les dépenses pré-engagées, pas l'inflation.
- Note : les recommandations Quinet « ont été suivies » ; le taux d'effort tiré des enquêtes Logement remplace le pouvoir d'achat « libéré après remboursements d'emprunts » (Tavernier 2018, n. 4).
- Mais :
  - le revenu libéré des remboursements n'a **jamais été publié** ;
  - le remboursement du capital représente **145 milliards d'euros** en 2025, 7,7 % du revenu disponible, contre 3,4 % en 2000 ;
  - les dépenses pré-engagées comptent, sur 30 points de revenu, **12 points de loyers imputés** que personne ne paie (Geerolf 2026d).

# L'écart avec l'Italie

- Le livre cite la *Note de conjoncture* de juin 2017 : appareils ménagers **−1,8 %** par an en France, **+0,4 %** en Italie depuis 2000, pour des produits échangés et payés dans la même monnaie (Giraud et Quévat 2017).
- **La note ne répond pas.**
- C'était la seule critique sérieuse du livre sur l'effet qualité : elle porte sur l'**ampleur**, pas sur le principe.
- Giraud et Quévat : l'ajustement « apparaît donc plus favorable à l'évolution des volumes dans le cas français », environ **0,2 point** de croissance par an.
- Mauvaise conclusion du livre : supprimer l'ajustement. Bonne conclusion : **la France ajuste plus que ses voisins**. Insee, juin 2025 : elle « semble bien être plus importante en France que dans d'autres pays européens » (Hauseux et Houriez 2025).

# L'iPhone, contre le livre et contre la note

- Livre : les « marques reconnues » ne baissent pas leurs prix.
- Note : à l'automne 2017, « au moment de la sortie de nouveaux modèles », Apple baisse de **12 à 20 %** le prix de ses anciens téléphones (Tavernier 2018, n. 7).
- Ce sont précisément les démarques que le **recouvrement** compte comme des baisses de prix ; l'écart avec le nouveau modèle va à la qualité.
- Sur les prix publics d'Apple : iPhone **−65 %** en dix ans, pour un prix de lancement en hausse de **46 %** (Geerolf 2026b). Eurostat décrit la situation comme une source de biais à la baisse (Eurostat 2021).
- La note avait raison contre le livre ; elle illustrait **ce qu'il aurait dû critiquer**.

# Règles internationales, universitaires, institutions

- **Règles internationales** : elles fixent le principe, **pas la méthode**. Les manuels déconseillent, depuis 2004 et plus nettement en 2020, la méthode que l'Insee emploie le plus (ILO 2004 ; IMF 2020).
- **Universitaires** : la commission Boskin et ses suites portent sur **tous les instituts** (Boskin 1996 ; Aghion et al. 2019). Elles ne disent rien de ce qui est propre à la France.
- **Indépendance** : l'Autorité de la statistique publique « n'est pas intervenue dans cette polémique » et « fait sienne la position exprimée par l'Insee » (Autorité de la statistique publique 2019a). Mai 2026 : la mission de l'Assemblée nationale propose un « comité scientifique indépendant de l'Insee » (Benoit et Le Bourgeois 2026, recommandation 6).
- **Données** : accessibles sur projet, mais les remplacements et les deux échantillons de décembre n'existent que **chez l'Insee**.

# L'ordre de grandeur

- Le livre : **1 à 2 points** par an « ou plus », sans calcul.
- L'addition des corrections documentées : **0,4 à 1,0 point** par an depuis 2000 (Geerolf 2026a).
  - Pouvoir d'achat par unité de consommation : de 0,75 % par an à **−0,2 à 0,3 %** depuis 2000 ;
  - de 0,4 % à **−0,4 à 0,1 %** depuis 2008.
- La borne haute de l'addition rejoint la borne basse du livre, **par d'autres voies** : aucune ligne ne supprime l'ajustement de qualité ; l'achat des logements ne pèse presque plus rien depuis 2008.
- Juste : le pouvoir d'achat par unité de consommation **n'augmente plus guère**. Non établi : qu'il « bascule dans le rouge » chaque année, ni qu'il baisse depuis 1975.

Section 4

# Un combat gâché

# Une réfutation facile

- En contestant le principe, le livre offrait à l'Insee **le terrain le plus favorable**.
- La note : « aucun économiste aujourd'hui ne remet en cause la neutralisation de l'effet qualité » ; les débats portent sur une « **sur-estimation** de l'inflation, à la suite des travaux de la commission Boskin » (Tavernier 2018, n. 9).
- Le débat est fixé entre deux pôles : **supprimer** l'ajustement, ou l'**accroître**.
- Entre les deux, la seule question sérieuse, **l'ampleur et la méthode en France**, n'a plus de place. Elle figurait pourtant dans le livre, avec l'exemple italien.

# Toutes les critiques rangées avec la sienne

- *L'Opinion*, 14 décembre 2018 : une « critique sensitive et complotiste » contre une « note de lecture technique et rationnelle » (Grandin de l'Eprevier 2018).
- Le livre a pourtant obtenu quelque chose : le **comité des utilisateurs** de l'IPC, recommandé dès 2014, se réunit pour la première fois le **3 décembre 2018**, la veille de la lettre (Insee 2018). Après 2019, plus de réunion jusqu'en **mars 2025**, pendant tout l'épisode d'inflation.
- L'Autorité « fait sienne » la position de l'Insee (Autorité de la statistique publique 2019a). *Insee Focus* d'avril 2019 sur le logement (Leclair, Rougerie, et Thélot 2019).
- 2020 : Emmanuel Todd, appuyé sur le livre, « oser dire non à l'Insee » (Todd 2020). Le blog de l'Insee : une critique « tout aussi récurrente et tout aussi peu documentée » (Ourliac 2020). Le directeur général : des critiques « frustes » (Tavernier 2020).

# « Je ne suis quand même pas prêt à lâcher la proie pour l'ombre »

- Colloque des dix ans de l'Autorité de la statistique publique, 27 novembre 2019 (Autorité de la statistique publique 2019b, à 3 h 12).
- Le directeur général convient que « l'histoire de l'inflation et du niveau de vie » est « ce qui nourrit un peu la défiance ».
- Mais il répond sur un livre « qui s'appelait *Le grand mensonge* » : selon lui, il ne fallait pas corriger les effets qualité, et l'inflation était à 5 %.
- « Je ne suis quand même pas prêt à lâcher la proie pour l'ombre, moi. »
- Puis la pédagogie : expliquer « aux gamins » que, quand un nouveau téléphone plus cher remplace l'ancien, dont le prix baisse, « l'inflation baisse et les volumes augmentent ».

# La fable

- La Fontaine, d'après Ésope : *Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre* (livre VI, fable 17, 1668).
- Le chien, « voyant sa proie en l'eau représentée », la quitte pour l'image et manque de se noyer :
  *Chacun se trompe ici-bas. On voit courir après l'ombre Tant de fous, qu'on n'en sait pas, La plupart du temps, le nombre.*
- La **proie** : l'indice de l'Insee. L'**ombre** : l'indice sans ajustement de qualité que voulait le livre.
- Le directeur général a raison de ne pas lâcher la proie. Mais la fable ne dit pas qu'il faut **cesser de regarder ce que l'on tient**.

# Un combat gâché

- Une critique fausse dans son principe permet à l'institution de répondre à **la plus faible** des critiques, et de tenir les autres pour réfutées avec elle.
- Dans les années qui suivent :
  - des modèles hédoniques introduits puis **retirés**, sans notice ni estimation de leur effet ;
  - l'évaluation de **2004 jamais refaite** ;
  - l'effet du **renouvellement annuel** de l'échantillon jamais calculé ;
  - aucun compte rendu de l'application de la **recommandation d'Eurostat de 2021**.
- Le livre n'en est pas la cause. Mais il a fourni la **réponse toute prête** à quiconque posait la question.

# Huit ans après

- 8 mai 2026 : le rapport de l'Assemblée nationale « confirme ce que j'ai écrit dans mon livre », notamment « la magouille de "l'effet qualité" » (Herlin 2026).
- Le rapport recommande d'**appliquer les recommandations d'Eurostat** sur les effets qualité et de **publier la méthode** (Benoit et Le Bourgeois 2026, recommandation 3).
- Autrement dit : **mieux ajuster**, pas cesser d'ajuster. Il donne raison à la seconde critique, pas à la première.
- Le lire comme une confirmation du livre, c'est offrir de nouveau à l'Insee **le terrain de 2018**.

Section 5

# Conclusion

# Le bilan

| Point | Le livre | L'Insee | Aujourd'hui |
|---|---|---|---|
| Indice utilisé | L'IPC | Confusion | L'Insee avait raison |
| Revenu | Donnée « brute » | Aussi complexe que l'inflation | L'Insee avait raison |
| Mesure mise en avant | Agrégée | Par unité de consommation | Le livre avait raison |
| Poids des loyers | « Gros mensonge » | Cohérent | Un choix isolé en Europe |
| Achat des logements | À intégrer | 0,2 point par an | Le chiffrage de l'Insee tient |
| Mesure des loyers | Non discutée | Sans effet | Argument circulaire |
| Principe de l'effet qualité | À supprimer | « Très isolée » | L'Insee avait raison |
| Ampleur de l'effet qualité | L'écart avec l'Italie | Sans réponse | Le livre tenait la bonne piste |
| Séries de prix | Catalogues, SMIC mensuel | Non représentatives | L'Insee avait raison |
| Ordre de grandeur | 1 à 2 points | Quelques dixièmes | 0,4 à 1,0 point, par d'autres voies |

# Deux leçons

- **Pour les critiques** : on ne gagne rien à contester le principe d'une mesure quand on peut en discuter la méthode, à partir des manuels internationaux et des publications de l'institut.
- **Pour l'Insee** : avoir réfuté la plus faible des critiques ne dispense pas de répondre aux autres.
- Un institut qui juge lui-même des critiques qu'on lui adresse choisira toujours celle à laquelle il est le plus facile de répondre : l'instruction devrait revenir à une **instance scientifique indépendante** (Mariton 2008 ; Benoit et Le Bourgeois 2026).

# « Et n'eut ni l'ombre ni le corps »

- Le chien de la fable regagne la rive à grand-peine, « et n'eut ni l'ombre ni le corps ».
- La critique de 2018 n'a obtenu **ni** l'indice sans ajustement qu'elle réclamait, **ni** l'examen de la méthode qu'elle aurait pu obtenir.
- Le directeur général n'était « pas prêt à lâcher la proie pour l'ombre ». Il avait raison.
- **Il reste à regarder la proie.**

# Références


Aghion, Philippe, Antonin Bergeaud, Timo Boppart, Peter J. Klenow, et Huiyu Li. 2019. « Missing Growth from Creative Destruction ». *American Economic Review* 109 (8) : 2795-2822. https://doi.org/10.1257/aer.20171745.

Autorité de la statistique publique. 2019a. « Rapport annuel 2018 ». Autorité de la statistique publique. https://www.autorite-statistique-publique.fr/wp-content/uploads/2023/08/Rapport-annuel-2018.pdf.

Autorité de la statistique publique. 2019b. « Colloque des dix ans de l'Autorité de la statistique publique (vidéo, Paris, 27 novembre 2019) ». https://www.autorite-statistique-publique.fr/evenements/colloque-des-dix-ans-de-lasp/.

Benoit, Thierry, et Robert Le Bourgeois. 2026. « Rapport d'information déposé par la commission des affaires économiques en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évolution du pouvoir d'achat en France depuis 2017 au regard des indicateurs de prix et de consommation ». 2747. Assemblée nationale. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-eco/l17b2747_rapport-information.

Boskin, Michael. 1996. *Toward a more accurate measure of the cost of living : final report to the Senate Finance Committee*. Advisory Commission to Study the Consumer Price Index.